

Foire aux questions sur le régime de répartition de dividendes en actions

Q : Comment puis-je souscrire au régime?

R : Il suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne ou de le télécharger à partir du site de ComputerShare à www.computershare.com/investorcentrecanada. Vous pouvez également obtenir ce formulaire en communiquant avec leur Centre d'appel national au 1-800-564-6253.

Q : Quand puis-je remplir le formulaire?

R : Vous pouvez le remplir en tout temps. Néanmoins, afin de recevoir des dividendes en actions, vous devez avoir rempli et renvoyé le formulaire de déclaration du participant au régime de réinvestissement des dividendes à ComputerShare au 100 University Ave, 9th Floor, North Tower, Toronto, ON M5J 2Y1, Canada, à l'attention du Département de réinvestissement des dividendes, et au plus tard à la date d'enregistrement du dividende en question. Si le formulaire est reçu après la date d'enregistrement, le dividende sera payé de la façon habituelle et la participation au programme de réinvestissement commencera au prochain dividende déclaré.

Q : Comment déterminer la date d'inscription?

R : Chaque communiqué trimestriel de CAE mentionne la date d'inscription et la date de versement de l'ensemble des dividendes trimestriels déclarés par le conseil d'administration de CAE.

Q : Comment puis-je faire des achats additionnels au comptant?

R : Si vous avez déjà rempli le formulaire de déclaration du participant au régime de réinvestissement des dividendes et êtes inscrit au régime, vous pouvez bénéficier de l'option d'achat facultative au comptant en remplissant et en envoyant le formulaire de déclaration du participant à l'achat facultatif au comptant (disponible au www.computershare.com/investorcentrecanada) accompagné d'un chèque valide à titre de paiement en dollars canadiens, à l'ordre de ComputerShare Trust Company of Canada, au 100 University Ave, 9th Floor, North Tower, Toronto, ON M5J 2Y1, Canada et à l'attention du Département de réinvestissement des dividendes. Les chèques doivent être datés au plus tard du jour de paiement des dividendes applicables pour pouvoir être réinvestis dans les dividendes applicables. Après votre premier achat au comptant, vous pouvez procéder à d'autres achats facultatifs au comptant en utilisant le bordereau de contribution pour les achats facultatifs au comptant (disponible à l'adresse www.computershare.com/investorcentrecanada), joint à chaque relevé qui vous a été envoyé par ComputerShare.

Q : Puis-je uniquement acheter des actions entières?

R : Tout achat d'actions inclura des actions pleines et des fractions d'actions (calculées jusqu'à six (6) décimales).

Q : Quand devrais-je remplir les formulaires?

R : Les paiements facultatifs au comptant doivent être reçus par Computershare au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de paiement des dividendes applicables. Les formulaires reçus après la date limite seront conservés par Computershare et investis au trimestre suivant.

Q : Combien puis-je investir?

R : Vous pouvez investir entre 1 000 \$CA (minimum) et 20 000 \$CA (maximum) par année. Tout montant qui ne se trouverait pas dans cette fourchette vous sera remboursé sans intérêt et dès que possible (aucun intérêt ne sera versé sur les fonds destinés à l'investissement).

Q : Si j'ai déjà effectué des achats au comptant supplémentaires, comment puis-je savoir le montant restant de mon solde disponible?

R : En effectuant le suivi de vos contributions précédentes au cours de l'année en question.

Q : Le rabais de 2 % concerne-t-il également les achats additionnels au comptant?

R : Non.

Q : Recevrai-je mes actions par courrier ou seront-elles envoyées à mon courtier?

R : Ni l'un ni l'autre : les actions que vous achetez dans le cadre du programme de réinvestissement des dividendes sont conservées pour vous sur un compte par Computershare, agent comptable des registres et agent de transfert de CAE et l'agent du programme de réinvestissement des dividendes. Des certificats émis aux détenteurs d'actions ordinaires et délivrés sous ce régime ne seront pas émis aux participants, à moins d'une requête spécifique. Un participant qui souhaite retirer ses actions octroyées sous ce régime, mais qui toutefois voudrait continuer à y participer peut le faire en remplissant la section retrait du document situé au verso du relevé de compte (« **Formulaire de demande de retrait** ») et l'envoyer à l'agent. Un formulaire de demande de retrait peut aussi être fourni par l'agent à l'adresse ci-dessous, lequel émettra de manière générale les certificats au participant dans les trois semaines après réception du formulaire de demande de retrait. Les certificats ne seront pas émis pour des fractions d'une action ordinaire.

Pour toute autre question concernant le régime ou toute demande de formulaire, communiquez avec :

Computershare Trust Company of Canada

COURRIER : 100 University Ave, 9th Floor, North Tower

Toronto, ON M5J 2Y1 Canada

Destinataire : Département de réinvestissement des dividendes

TÉLÉPHONE : Centre d'appel national au : 1-800-564-6253 (sans frais en Amérique du Nord)
ou au 514-982-7555

INTERNET : www.computershare.com/service